



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

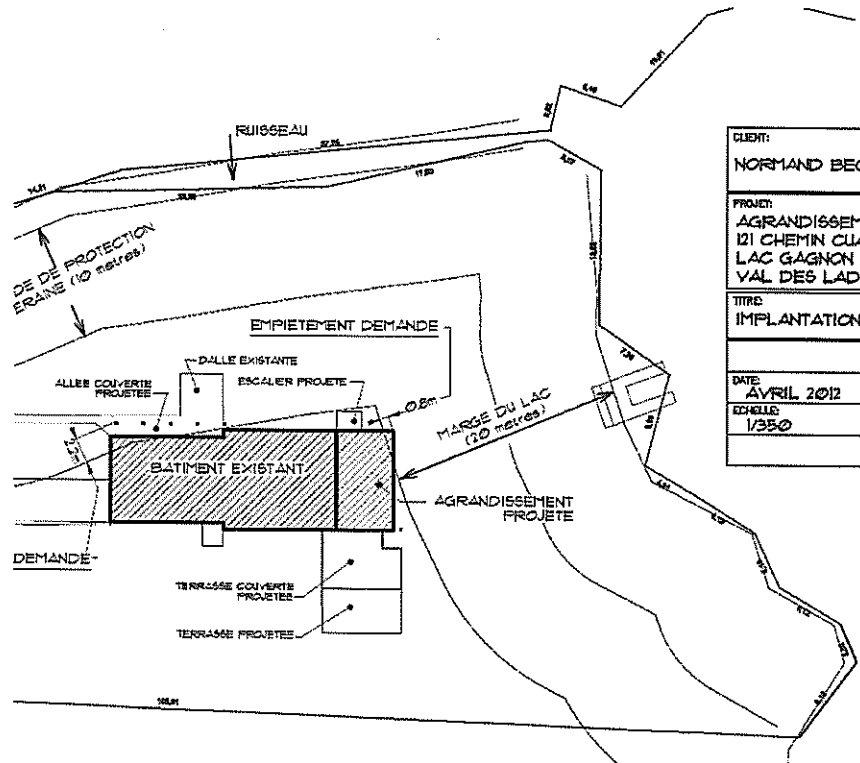
Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

121 ch. Charron

Il y aura séance régulière du conseil le 8 juin 2012 à 19 h au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.



Nature de la demande et effet sur la propriété de Normand Béchard et Louise Garneau, 121 chemin Charron, matricule : 3915-22-0914.

Permettre l'implantation d'une allée couverte située à 17.8 m de la ligne naturelle des hautes eaux d'un cours d'eau à débit régulier et permettre l'agrandissement du bâtiment principal situé à 19.2 m de la ligne naturelle des hautes eaux du lac alors que toute construction doit se situer à plus de 20 m de la ligne naturelle des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau à débit régulier..

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 23^{ième} jour du mois mai 2012.


Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 23 mai 2012 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 23 mai 2012.


Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier